



SANTÉ ET SÉCURITÉ

MATIÈRES DANGEREUSES

Le **SIMDUT** est un système pancanadien visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs en favorisant l'accès à l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Ce système comporte trois volets essentiels qui sont les fiches de données de sécurité (FDS), les étiquettes des produits et le programme de formation et d'information des travailleurs.

Être conscient que :

- Des pictogrammes de danger standardisés sont utilisés pour aider à identifier rapidement les dangers que représente un produit.
- Il peut y avoir plus d'un pictogramme signalant un danger sur l'étiquette d'un produit considéré comme matière dangereuse.
- Vous devez respecter, pour votre sécurité et celle de vos collègues, les consignes sur les fiches de données de sécurité.

Les dangers pour vous :

- Les dangers sont variables selon les produits utilisés. Cela va du risque d'intoxication au risque d'explosion. C'est pourquoi il est essentiel de lire la fiche de données propre à chaque produit.

Des mesures à préconiser :

- Lorsqu'il est nécessaire d'utiliser une matière potentiellement dangereuse, par exemple un désinfectant ou un biocide, choisir, autant que possible, parmi les produits présentant le moins de risques pour la santé et la sécurité des personnes pouvant y être exposées. Lire les étiquettes et consulter les FDS.
- Les FDS et les étiquettes doivent donc être consultées lors de l'achat et avant l'utilisation des produits. Elles doivent également être disponibles et facilement accessibles sur le lieu de travail.
- Selon le mode d'emploi des produits retenus et pour chacune des étapes du travail, déterminer comment les personnes peuvent être exposées et comment les protéger de façon efficace (ex. : contrôle de l'accès, port d'équipement de protection, etc.). →



MATIÈRES DANGEREUSES

Des mesures à préconiser : (suite)

- Les FDS et les étiquettes fournissent également des informations sur les mesures de prévention et les équipements de protection. Elles fournissent aussi des informations concernant les mesures d'urgence et les premiers soins.
- Conserver à portée de main le numéro du Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060.
- Ne pas attendre que la personne soit malade ou qu'elle soit dans une situation grave pour téléphoner.
- Si la victime est inconsciente, qu'elle ne respire pas ou que son cœur ne bat plus, composer le 9-1-1, puis commencer la réanimation cardiorespiratoire si vous êtes apte à la faire.



Ne pas hésiter à composer le 9-1-1 si la situation est critique.

Pictogrammes de danger du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)



Bouteille à gaz
Gaz sous pression



Point d'exclamation
Toxicité aiguë : nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation / toxicité pour certains organes cibles; exposition unique / sensibilisant / irritant



Flamme
Matière inflammable



Tête de mort sur deux tibias
Matière inflammable



Flamme sur un cercle
Matière comburante



Danger pour la santé
Sensibilisation respiratoire / mutagénicité / cancérogénicité / toxicité pour la reproduction / toxicité pour certains organes cibles; exposition unique ou expositions répétées / danger par aspiration



Bombe explosant
Matière pouvant exploser sous l'effet de la chaleur



Danger biologique
Matières infectieuses présentant un danger biologique



Corrosion
Matière corrosive pour la peau, les yeux / Matière corrosive pour les métaux



Environnement
Danger pour les milieux aquatiques (n'est pas prescrit par le SIMDUT, mais peut être utilisé)